

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS,  
MUNICIPALITÉ D'ULVERTON**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal d'Ulverton, tenue le 2 mai 2022 au centre communautaire d'Ulverton, 155, route 143, Ulverton (Québec), à 19 h, sous la présidence de Lynda Tétreault, mairesse ;

Est également présente Vicki Turgeon, directrice générale et greffière-trésorière,

JOËLLE HÉNAULT	Siège # 1	KARL LINDSAY	Siège # 4
MARIE GERVAIS	Siège # 2	CLAUDE LEFEBVRE	Siège # 5
SYLVAIN CLAIR	Siège # 3	MARK CROSS	Siège # 6

**PROCÈS-VERBAL  
SÉANCE ORDINAIRE  
Le 2 mai 2022 à 19 h**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux
  - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2022
4. Correspondance
5. Rapport de la mairesse et des comités
  - 5.1 Période de questions des conseillers sur les rapports de la mairesse et des comités
6. Finance
  - 6.1 Présentation des comptes à autoriser
7. Urbanisme
  - 7.1 Permis émis depuis le 12 avril 2022
  - 7.2 Demande de dérogation mineure 22-DM-01, pour le 40, chemin Norris
8. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS OU VARIA(S)
9. Administration
  - 9.1 Rapport au conseil – Déclaration des intérêts pécuniaires
  - 9.2 Dépôt et lecture du rapport de la mairesse – faits saillants du rapport financier 2021
  - 9.3 Comité – Nomination des conseillers sur chacun des comités
  - 9.4 9-1-1 prochaine génération – Entente de service avec l'autorité 9-1-1 de prochaine génération
  - 9.5 Octroi de contrat – Panneau électrique au centre communautaire
  - 9.6 Adhésion 2022-2023 – Conseil Sport Loisirs de l'Estrie
  - 9.7 Demande de commandite – Gala Tournesol d'or
  - 9.8 Demande de prix – Étude de caractérisation d'un milieu humide
  - 9.9 Programme Nouveaux Horizons Aînés (PNHA) – Conférences diverses
  - 9.10 Adjointe administrative – Formation éthique et déontologie

10. Voirie
  - 10.1 Octroi de contrat – Achat d’une laveuse à pression
  - 10.2 Demande de prix – Réparation de glissières (Mooney, Porter)
  - 10.3 Demande de prix – Réparation de glissières (Lyster)
  
11. Affaires nouvelles
  - 11.1 Avance de fonds – Petite caisse Programme Nouveaux Horizons Aînés (PNHA)
  
12. Deuxième période de questions ou varia(s)
  
13. Levée de l’assemblée

## **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**Rés. 098-05-2022** Madame la Mairesse constate que les membres présents à l’ouverture de la séance formant quorum, la séance est déclarée régulièrement ouverte par Marie Gervais.

**ADOPTÉE**

## **2. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR**

**Rés. 099-05-2022** **CONSIDÉRANT QUE** chacun des membres du conseil a pris connaissance de l’ordre du jour de cette séance ordinaire;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture de l’ordre du jour;

**IL EST PROPOSÉ** par Joëlle Hénault, **APPUYÉ** par Claude Lefebvre et résolu à l’unanimité des membres présents d’adopter l’ordre du jour, avec ses ajouts.

**ADOPTÉE**

## **3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**

### **3.1. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 AVRIL 2022**

**Rés. 100-05-2022** **CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2022;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

**IL EST PROPOSÉ** par Sylvain Clair, **APPUYÉ** par Karl Lindsay et résolu à l’unanimité des membres présents d’adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2022.

**ADOPTÉE**

## **4. CORRESPONDANCE**

La liste de la correspondance reçue pour la période du 12 avril au 2 mai 2022 a été remise à chacun des membres du Conseil. La correspondance faisant l’objet d’une résolution sera déposée aux archives.

## **5. RAPPORT DE LA MAIRESSE ET DES COMITÉS**

### **5.1. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONSEILLERS SUR LES RAPPORTS DE LA MAIRESSE ET DES COMITÉS**

## 6. FINANCE

### 6.1. ADOPTION DES COMPTES DU 12 AVRIL AU 2 MAI 2022

Rés. 101-05-2022

**CONSIDÉRANT QUE** la directrice générale/greffière-trésorière a remis une copie du rapport mensuel des comptes à payer (montant : 7 712,41 \$) et des chèques émis (montant : 7 858,42 \$) à chacun des membres du Conseil;

**IL EST PROPOSÉ** par Mark Cross, **APPUYÉ** par Marie Gervais et résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes à payer et les chèques émis selon le rapport mensuel transmis à chacun des membres du Conseil pour la période du 12 avril au 2 mai 2022 soient acceptées et/ou payées.

**ADOPTÉE**

## 7. URBANISME

### 7.1 PERMIS ÉMIS DEPUIS LE 12 AVRIL 2022 : 2

- 1 Installation septique
- 1 Transformation

### 7.2 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 22-DM-01, POUR LE 40 CHEMIN NORRIS

Rés. 102-05-2022

**CONSIDÉRANT QU'**une demande de dérogation mineure a été déposée à la Municipalité d'Ulverton à l'effet d'autoriser la construction d'un bâtiment accessoire, soit un garage, sur le lot 4 269 690, dont la hauteur totale de 8,5 m (27,88 pi.) dépasse la hauteur totale permise selon l'article 4.12 du Règlement de zonage 389-2006, soit 6 m (19,68 pi).

**CONSIDÉRANT QUE** la hauteur supplémentaire permettra d'y aménager un espace de rangement, que les propriétaires sont avisés que le Règlement de zonage 389-2006 stipule que le bâtiment accessoire ne peut servir de logement en aucun cas;

**CONSIDÉRANT QUE**, après analyse de la demande, le Comité consultatif en urbanisme recommande au conseil d'autoriser cette dérogation;

**IL EST PROPOSÉ** par Claude Lefebvre, **APPUYÉ** par Karl Lindsay et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser la dérogation mineure demandée pour le 40, chemin Norris à l'effet de construire un bâtiment accessoire d'une hauteur supérieure de 2,8 m à la hauteur maximale autorisée par notre règlement pour ce bâtiment.

**ADOPTÉE**

## 8. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS OU VARIA : 15 MINUTES

## 9. ADMINISTRATION

### 9.1. RAPPORT AU CONSEIL – DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Rés. 103-05-2022

La directrice générale et greffière-trésorière fait rapport au conseil de la réception des formulaires de déclaration des intérêts pécuniaires qu'elle a reçu, conformément à l'article 360.1 de la LERM.

---

Vicki Turgeon,  
Directrice générale/greffière-trésorière

**9.2. DÉPÔT ET LECTURE DU RAPPORT DE LA MAIRESSE – FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2021**

La directrice générale/greffière-trésorière procède au dépôt du rapport de la mairesse concernant les faits saillants du rapport financier et la mairesse en fait lecture. Ledit rapport sera disponible sur le site web de la Municipalité et publié dans une prochaine édition de l'*Info Ulverton*.

---

Vicki Turgeon,  
Directrice générale/greffière-trésorière

**9.3. COMITÉ – NOMINATION DES CONSEILLERS POUR CHAQUE COMITÉ**

**Rés. 104-05-2022**

**IL EST PROPOSÉ** par Marie Gervais, **APPUYÉ** par Sylvain Clair et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil de la municipalité d'Ulverton désigne les membres des différents comités tel que présenté ci-dessous. Il est à noter que la mairesse, Lynda Tétreault, est partie prenante de tous les comités :

COMITÉ VOIRIE : Mark Cross, Sylvain Clair

COMITÉ ENVIRONNEMENT : Claude Lefebvre, Joëlle Hénault

COMITÉ SÉCURITÉ CIVILE : Claude Lefebvre, Mark Cross, Sylvain Clair

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME : Karl Lindsay, Mark Cross

COMITÉ COMMUNICATION : Joëlle Hénault, Karl Lindsay, Marie Gervais

COMITÉ CULTURE ET LOISIRS : Claude Lefebvre, Joëlle Hénault, Karl Lindsay, Marie Gervais, Mark Cross, Sylvain Clair.

SOUS-COMITÉS CULTURE ET LOISIRS		
<i>Ulverton tricoté serré</i>	Fête du Village	Marché de Noël
Claude Lefebvre	Claude Lefebvre	À venir
Marie Gervais	Mark Cross	À venir

**ADOPTÉE**

**9.4. 9-1-1 PROCHAINE GÉNÉRATION – ENTENTE DE SERVICE AVEC L'AUTORITÉ 9-1-1 DE PROCHAINE GÉNÉRATION**

**Rés. 105-05-2022**

**CONSIDÉRANT QUE** le service 9-1-1 de prochaine génération (au sens défini dans l'entente) remplace le service 9-1-1 évolué (« **9-1-1 E** ») et qu'il est fondé sur des technologies de protocole Internet (IP) et qu'il prend en charge les appels 9-1-1 natifs IP de bout en bout;

**ET CONSIDÉRANT QUE** le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le « **CRTC** ») a établi, dans la Décision de télécom CRTC 2015-531, que le système 9-1-1PG du Canada devrait appliquer la norme de la National Emergency Number Association (la « **norme i3 de NENA** »);

**ET CONSIDÉRANT QUE**, en juin 2017, le CRTC a déposé la Politique réglementaire de télécom CRTC 2017-182, laquelle, notamment, ordonne à toutes les entreprises de services locaux titulaires (les « **ESLT** ») d'établir leurs réseaux 9-1-1 de prochaine génération par le truchement de fournisseurs de services de réseaux 9-1-1;

**ET CONSIDÉRANT QUE**, Bell exploite et gère un système 9-1-1 de prochaine génération desservant les provinces où elle est l'ESLT et agissant, sur demande de la part d'une petite entreprise de services locaux (« **PESLT** »), à titre de fournisseur réseaux 9-1-1PG de ladite PESLT, y compris dans le territoire où l'autorité 9-1-1 exerce ses activités;

**IL EST PROPOSÉ** par Claude Lefebvre, **APPUYÉ** par Mark Cross et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil de la municipalité d'Ulverton autorise madame Lynda Tétreault, mairesse ainsi que madame Vicki Turgeon à signer pour et au nom de la Municipalité l'entente de service avec l'autorité 9-1-1 de prochaine génération.

**ADOPTÉE**

**9.5. OCTROI DE CONTRAT – PANNEAU ÉLECTRIQUE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

**Rés. 106-05-2022**

**IL EST PROPOSÉ** par Karl Lindsay, **APPUYÉ** par Joëlle Hénault et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil de la municipalité d'Ulverton octroi le contrat à F. Houle Électrique 2017 Inc. pour l'ajout d'un nouveau panneau électrique au centre communautaire, pour un montant de l'ordre de 3 800,00 \$ avant taxes.

**ADOPTÉE**

**9.6. CONSEIL SPORT LOISIRS DE L'ESTRIE – ADHÉSION 2022-2023**

**Rés. 107-05-2022**

**IL EST PROPOSÉ** par Karl Lindsay, **APPUYÉ** par Joëlle Hénault et unanimement résolu que le conseil de la municipalité d'Ulverton adhère au Conseil Sports et Loisirs de l'Estrie pour un montant annuel de 70 \$.

**ADOPTÉE**

**9.7. DON – GALA TOURNESOL D'OR 2022**

**Rés. 108-05-2022**

**IL EST PROPOSÉ** par Marie Gervais, **APPUYÉ** par Sylvain Clair et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil de la municipalité d'Ulverton autorise un don de 100 \$ pour le Gala Tournesol d'Or de l'école secondaire du Tournesol de Windsor.

**ADOPTÉE**

**9.8. DEMANDE DE PRIX – ÉTUDE DE CARACTÉRISATION D'UN MILIEU HUMIDE**

**Rés. 109-05-2022**

**IL EST PROPOSÉ** par Sylvain Clair, **APPUYÉ** par Mark Cross et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil de la municipalité d'Ulverton autorise la directrice générale à demander des prix à au moins deux (2) fournisseurs pour la caractérisation d'un milieu humide sur les lots 5 375 416, 5 375 417, 5 375 418 & 5 375 419.

**ADOPTÉE**

**9.9. PNHA (PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS AINÉS) – CONFÉRENCES DIVERSES**

**Rés. 110-05-2022**

**IL EST PROPOSÉ** par Joëlle Hénault, **APPUYÉ** par Karl Lindsay et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil de la municipalité d'Ulverton autorise la directrice générale à programmer diverses conférences sur les sujets suivants :

- Conférence d'ouverture : Bienveillance
- Santé mentale : sujet à déterminer
- Santé physique : Médication (interaction médicamenteuse)
- Nutrition : Cuisine collective &

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Condition physique :</li> <li>➤ Sécurité à domicile</li> <li>➤ Aspects légaux</li> <li>➤ Aspects cognitifs :</li> <li>➤ Santé mentale :</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Principes de bonne alimentation</li> <li>Prévention des chutes &amp; Douleurs chroniques</li> <li>Prévention des abus</li> <li>Protection des personnes/testament bio/mourir dans la dignité</li> <li>Mémoire/troubles cognitifs</li> <li>Maltraitance &amp; Nature et santé mentale</li> </ul> |
|---|--|

**ADOPTÉE**

**9.10. ADJOINTE ADMINISTRATIVE – FORMATION ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE**

**Rés. 111-05-2022** IL EST PROPOSÉ par Mark Cross, **APPUYÉ** par Claude Lefebvre et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil de la municipalité d'Ulverton autorise madame Catherine Dugas à suivre la formation Éthique et Déontologie offerte par la FQM, et ce, au montant de 149 \$, avant les taxes applicables.

**ADOPTÉE**

**10. VOIRIE**

**10.1. DEMANDE DE PRIX – RÉPARATION DE GLISSIÈRES**

**Rés. 112-05-2022** IL EST PROPOSÉ par Mark Cross, **APPUYÉ** par Joëlle Hénault et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal autorise la directrice générale à demander des prix à au moins deux (2) fournisseurs pour la réparation de glissières sur les chemins Mooney et Porter.

**ADOPTÉE**

**10.2. DEMANDE DE PRIX – RÉPARATION DE GLISSIÈRES**

**Rés. 113-05-2022** IL EST PROPOSÉ par Karl Lindsay, **APPUYÉ** par Sylvain Clair et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal autorise la directrice générale à demander des prix à au moins deux (2) fournisseurs pour la réparation de glissières sur le chemin Lyster.

**ADOPTÉE**

**10.3. DEMANDE DE PRIX – DÉCHIQUETEUSE**

**Rés. 114-05-2022** IL EST PROPOSÉ par Sylvain Clair, **APPUYÉ** par Mark Cross et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal autorise la directrice générale à demander des prix à au moins deux (2) fournisseurs pour l'achat d'une déchiqueteuse neuve.

**ADOPTÉE**

**11. AFFAIRES NOUVELLES**

**11.1. AVANCE DE FONDS – PETITE CAISSE PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS ÂNÉS (PHNA)**

**Rés. 115-05-2022** IL EST PROPOSÉ par Claude Lefebvre, **APPUYÉ** par Mark Cross et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal autorise une avance de fonds de 500 \$ à la conseillère Marie Gervais pour les achats qu'elle doit faire en prévision des activités du Programme Nouveaux Horizons Aînés (PHNA). Il est entendu que madame Gervais doit fournir la preuve d'achat pour chacune des dépenses afférentes, de plus, elle est responsable de la tenue de la petite caisse.

**ADOPTÉE**

**12. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS OU VARIA(S)**

**13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, il est proposé par Claude Lefebvre que la séance soit levée à 19 h 45. La prochaine séance ordinaire se tiendra le lundi 6 juin 2022.

---

**Lynda Tétreault,**  
**Mairesse**

---

**Vicki Turgeon,**  
**Directrice générale et greffière-trésorière**

**APPROBATION DES RÉOLUTIONS**

Je, Lynda Tétreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi-même, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 par. 2 du Code municipal du Québec.

Signé à Ulverton ce 3<sup>e</sup> jour du mois de mai 2022.

---

**Lynda Tétreault,**  
**Mairesse**